



*Bail-bail,
les impayés !*

**Bonjour
la tranquillité !**

**Avec la Garantie Loyers
Impayés galian-smabtp**

La garantie des loyers impayés et des détériorations immobilières

- Sécurisez votre investissement locatif et assurez la continuité de vos loyers
- Protégez votre logement contre les détériorations immobilières

POUR QUELS BIENS IMMOBILIERS ?

Les garanties couvrent les locaux (y compris les garages et locaux annexes) à usage :

- d'habitation
- professionnel et mixte

POUR QUELS LOCATAIRES ?

Les nouveaux locataires comme les locataires déjà dans les lieux sont couverts.

GALIAN-SMABTP vous offre un contrat **100% gagnant**

100%
REMBOURSÉ

EN CAS D'IMPAYÉ

100%
ACCOMPAGNÉ

JUSQU'À LA REPRISE DU BIEN

100%
DÉDUCTIBLE

DES REVENUS FONCIERS

Avec l'assurance des loyers impayés

- ☒ Indemniser les sinistres
- ☒ Récupérer le logement
- ☒ Initier les procédures
- ☒ Organiser le recouvrement

Les atouts gagnants



Une garantie sans limite de durée et jusqu'à 100 000 € d'impayés de loyer



Une prise en charge jusqu'à 10 000 € par sinistre pour les détériorations immobilières



L'expérience et le conseil de votre professionnel de l'immobilier

Une solution GALIAN-SMABTP

GALIAN-SMABTP est une entreprise mutualiste indépendante, partenaire de référence des professionnels de l'immobilier depuis 1965. Leader de la garantie financière destinée à couvrir les fonds gérés par les professionnels de l'immobilier, GALIAN-SMABTP propose également des assurances spécialisées pour les acteurs de l'immobilier et leurs clients (loyers impayés, garantie revente, assurance immeuble...).



VOS 4 GARANTIES ESSENTIELLES INCLUSES

1

La garantie des charges, taxes et loyers impayés

- Les pertes pécuniaires (y compris les frais de recouvrement contentieux, honoraires d'avocat ou d'huissier, frais consécutifs à l'expulsion) subies du fait du non paiement des loyers, charges et taxes dues par le locataire.
- Le non-respect ou le non-paiement du préavis en cas de départ furtif.

2

La garantie des détériorations immobilières

Les frais de remise en état (vétusté déduite) des locaux assurés par comparaison de l'état des lieux d'entrée et de sortie.

- Les frais d'état des lieux de sortie établis par huissier à concurrence de la somme due par le locataire.
- La perte pécuniaire consécutive au temps nécessaire, à dire d'expert, à la remise en état des locaux.

3

La garantie Protection Juridique

Le traitement des procédures amiables ou judiciaires, exercées contre le locataire, en cas de litiges liés au contrat de location: impayés, dégradations, nuisances, troubles de voisinage, travaux sans accord préalable...

4

La garantie Squat

Les pertes de loyers et les frais de procédures engagés pour recouvrir le montant des indemnités d'occupation par les squatteurs et les frais d'expulsion sont pris en charge.

EN OPTION

LA GARANTIE VACANCE LOCATIVE

Les pertes pécuniaires liées à l'absence d'un locataire

**Pour plus d'informations et
souscrire, contactez votre
professionnel :**

GALIAN-SMABTP, Société Anonyme au capital de 87.976.100,52 euros - RCS Paris 423 703 032. Siège social : 89, rue de La Boétie - 75008 Paris. Entreprise régie par le code des Assurances, sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09).

Société Française de Protection Juridique - SFPJ (pour la garantie protection juridique) dont le siège social est situé au 8, rue d'Astorg 75008 PARIS - Société Anonyme d'assurance au capital de 2 216 500 € immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 321 776 775.

